

# L'affaire de la « méduse » de la colle des Pouis

## Enquête réalisée par :

- Tonio, alias ElevenAugust (<http://icietmaintenant.fr/SMF/index.php?action=forum>)
- Olivier, alias Nebulus (<http://www.coldevence.net>)

Pour tout contact : [onzeaout@hotmail.fr](mailto:onzeaout@hotmail.fr) (Tonio) / [info@coldevence.net](mailto:info@coldevence.net) (ICDV/Olivier)

Dernière modification : mercredi 10 juin 2009

## Table des matières

Introduction.....	2
La première méduse de la colle des Pouis .....	2
Le témoignage de Julien.....	2
Analyses de la photographie.....	4
Les données en notre possession.....	4
Analyse de données EXIF.....	5
Etude par JPEGsnoop.....	8
Etude par ELA (Error Level Analyzer).....	10
Situation géographique.....	10
Autres données.....	11
Les hypothèses .....	13
L'hypothèse du photomontage .....	13
L'hypothèse du parachute.....	13
L'hypothèse du cerf-volant.....	14
L'hypothèse de la fraude.....	15
Estimation de la taille et de la position.....	15
Nouveau témoignage et nouvelle photo.....	20
Le témoignage de Sullivane.....	20
Analyse de la photographie.....	21
Les données en notre possession.....	21
Analyse des données EXIF.....	26
Vérification avec JPEGsnoop.....	27
Autres détails intéressants.....	27
Fin de l'affaire ?.....	28
Retour sur la méduse I.....	28
Relation entre les protagonistes.....	28
Une coïncidence troublante.....	28
Les échanges d'emails.....	29
Relation entre les photographies.....	30
L'hypothèse de l'objet lancé.....	31
Conclusion.....	36
Remerciements.....	37

# Introduction

L'affaire que nous allons évoquer a débuté le 20 février 2009 lorsque le site des Invisibles du col de Vence (<http://www.coldevence.net>) a reçu le témoignage d'une personne ayant vu et photographié un ovni au col de Vence le du 17 février.

Le cas est particulièrement intéressant car il s'agit d'une observation relativement proche du témoin, de jour et surtout avec un document photographique de bonne qualité de l'objet.

Comme vous le verrez dans ce compte-rendu, cette affaire en apparence simple était en réalité assez complexe et il y eu plusieurs rebondissements inattendus. Nous avons donc tenté de vous en résumer les principaux développements.

## La première méduse de la colle des Pouis

### *Le témoignage de Julien*

Voici le résumé des échanges que Julien a envoyé par email. Nous sommes le mardi 17 février dans l'après-midi. Julien, 26 ans, se promène seul sur le plateau de Saint-Barnabé, à la recherche de fossiles. Il n'habite pas la région et doit repartir sur Paris le week-end suivant. Le temps est clair, sans nuage (hormis quelques cumulus au lointain) et sans vent. A 16h36 il se situe vers le nord du plateau, à proximité du versant sud de la colle des Pouis.

Une forme noire, au dessus de la crête, attire son regard. Il voit un objet sombre qui semble « flotter » en faisant des oscillations verticales avec une amplitude qu'il estime à une dizaine de mètres. La forme semble proche (au dessus de la crête colle des Pouis – colle Martine) et n'émet aucun bruit.

Son comportement et la vision parfaitement claire de cet objet excluent une méprise avec un objet connu (avion, parachute, ballon). Cet objet a la forme d'un petit dôme et est de couleur sombre (mais d'après le témoin, l'objet paraissait moins noir que sur la photo). Par chance Julien dit avoir eu le temps de se saisir de son appareil photo. Il s'agit d'un Sony DSLR-A300. Il a pu prendre la photo suivante :



La photo a été présentée au mois de mars sur le site [www.coldevence.net](http://www.coldevence.net) (sur le site des ICDV, elle avait été peu recadrée et compressée). La compression Jpeg provoque quelques artefacts de flou, notamment autour de l'objet. Ces artefacts n'existent pas sur l'image initiale. A noter qu'à ce moment, Julien n'avait pas donné l'image originale, mais d'autres photos.



Voici l'objet zoomé

Revenons au témoignage de Julien : tout de suite après le cliché, l'objet a émis une dernière oscillation mais cette fois en montant verticalement à une vitesse incroyable (d'après les termes employés par Julien : « l'objet est parti à plus de « 1000km/heure, comme quand on voit la foudre frapper ». La forme est montée très haut dans le ciel et Julien l'a perdue de vue. L'observation a duré environ 20 secondes. Après cette dernière manifestation, Julien a eu un peu d'appréhension et n'est pas resté sur les lieux. Il nous a confié qu'il n'a jamais vu une chose aussi étrange. Il est allé sur Internet pour se renseigner sur la zone du col de Vence. C'est ainsi qu'il a trouvé le site des ICDV et a parlé de son observation (plusieurs échanges d'emails ont permis d'affiner son témoignage). Julien a précisé qu'il comptait revenir dans notre région l'été prochain.

A notre demande, Julien nous a dessiné un schéma pour détailler le comportement de l'objet, schéma que nous avons redessiné plus clairement:

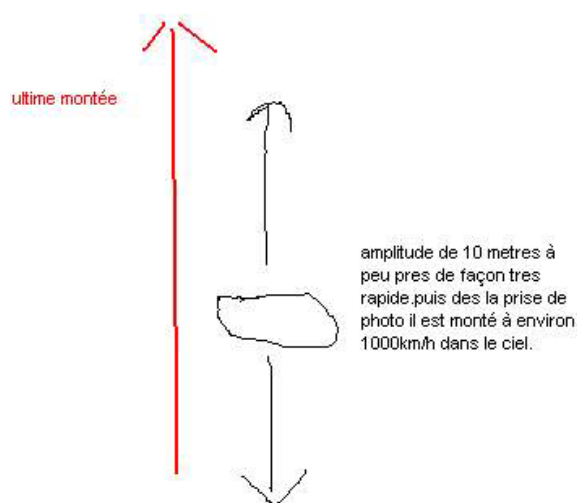


Schéma de Julien

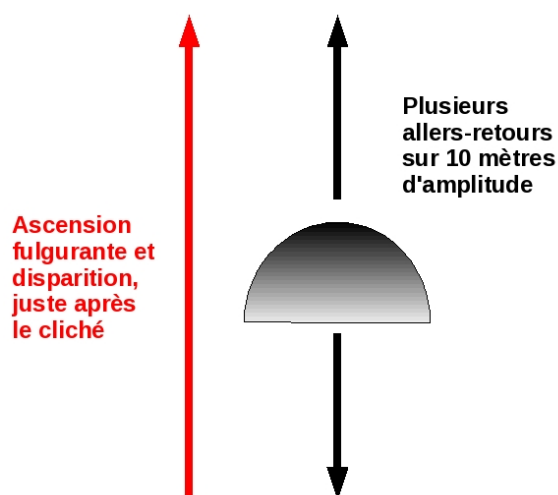


Schéma redessiné

D'après Julien d'autres personnes auraient pu voir cet objet depuis le ranch proche (il y avait quelques voitures garées sur le petit parking du ranch, à la bifurcation D2-Saint Barnabé).



## ***Analyses de la photographie***

### **Les données en notre possession**

Chronologiquement, Julien a d'abord fourni une première photographie. Cette photo présente une incrustation circulaire d'un agrandissement de l'objet.



Nous avons souhaité avoir l'image sans cette incrustation et Julien nous a renvoyé son image sans l'incrustation, mais cette fois un peu recadrée.



Même si nous n'avions pas eu l'originale, un assemblage des 2 images donnait l'équivalent de la photo de départ. Par la suite, Julien nous a dit ne plus avoir la photo originale, ni les photographies de cette journée, car n'ayant rien d'anormal dessus, il les a effacées.



Propriété	Valeur
Largeur	3872 pixels
Hauteur	2592 pixels
Résolution horizontale	72 ppp
Résolution verticale	72 ppp
Profondeur de couleur	24
Nombre de trames	1
Fabricant de l'équipement	SONY
Modèle d'appareil photo	DSLR-A300
Représentation des cou...	sRGB
Mode flash	
Longueur de la focale	55 mm
Point-F	F/13
Temps d'exposition	1/125 secondes
Vitesse ISO	ISO-100
Mode de contrôle	Motif
Source de la lumière	Inconnu
Programme d'exposition	Mode paysage
Compensation de l'expo...	0 étape
Date du cliché	17/02/2009 16:36

Voici les informations Exif de base associées au cliché (les données EXIF sont des métadonnées encapsulées dans le fichier image lors de la prise de vue. Ces informations concernent les paramètres de prise de vue et les réglages de l'appareil au moment de la capture)

Après que l'affaire eut pris de l'importance, notamment sur Internet, Tonio alias ElevenAugust, a contacté le site des Invisibles du col de Vence. ElevenAugust est particulièrement apprécié pour avoir mené de fines analyses sur divers documents liés au dossier ovni. Il est notamment connu pour avoir démystifié avec talent les faux ovnis de Londres, affaire largement médiatisée en mars 2009.

Afin de pousser plus loin l'analyse photo, Eleven a donc souhaité obtenir l'image originale de la méduse. Nous avons donc insisté auprès de Julien pour tenter de retrouver par tous les moyens cette image originale. Finalement, Julien nous a envoyé cette image qu'il dit avoir retrouvé en copie sur son ordinateur portable.

Les analyses informatiques de la photo ont donc repris grâce à ces nouvelles données et grâce à l'expertise d'ElevenAugust.

## Analyse de données EXIF

Les informations EXIF complètes ont été récupérées :

```
C:\Documents and Settings\bureau\Bureau\exiftool(-k).exe
ExifTool Version Number      : 7.74
File Name                    : coldevence.jpg
Directory                    : C:/Documents and Settings/bureau/Bureau
File Size                    : 4.1 MB
File Modification Date/Time  : 2009:05:15 16:37:52+02:00
File Type                    : JPEG
MIME Type                    : image/jpeg
Exif Byte Order              : Little-endian (Intel, II)
Image Description            :
Make                         : SONY DSC
Camera Model Name           : DSLR-A300
Orientation                  : Horizontal (normal)
X Resolution                 : 72
Y Resolution                 : 72
Resolution Unit              : inches
Software                     : DSLR-A300 v1.00
Modify Date                  : 2009:02:17 16:36:48
Y Cb Cr Positioning         : Co-sited
Exposure Time                : 1/125
F Number                     : 13.0
Exposure Program            : Landscape
ISO                           : 100
Exif Version                 : 0221
Date/Time Original          : 2009:02:17 16:36:48
Create Date                  : 2009:02:17 16:36:48
Components Configuration    : Y, Cb, Cr, -
Compressed Bits Per Pixel    : 8
Brightness Value            : 9.37
Exposure Compensation       : 0
Max Aperture Value          : 5.0
Metering Mode                : Multi-segment
Light Source                 : Unknown
Flash                       : Off, Did not fire
Focal Length                 : 55.0 mm
Quality                      : Fine
Flash Exposure Compensation : 0
Teleconverter                : None
White Balance Fine Tune     : 0
White Balance                : Auto
Preview Image               : Binary data 698823 bytes
Color Temperature           : Auto
Scene Mode                   : Landscape
Zone Matching                : ISO Setting Used
Dynamic Range Optimizer     : Advanced Auto
Image Stabilization         : On
Lens Type                    : Tamron Lens (255)
Color Mode                   : Standard
User Comment                 :
Flashpix Version            : 0100
Color Space                  : sRGB
Exif Image Width             : 3872
Exif Image Height           : 2592
Interoperability Index      : R98 - DCF basic file (sRGB)
Interoperability Version    : 0100
File Source                  : Digital Camera
Scene Type                   : Directly photographed
Custom Rendered              : Normal
Exposure Mode                : Auto
Focal Length In 35mm Format  : 82 mm
Scene Capture Type          : Landscape
Contrast                     : Normal
Saturation                   : Normal
Sharpness                    : Normal
Compression                  : JPEG (old-style)
Thumbnail Offset            : 40306
Thumbnail Length            : 2606
Image Width                  : 3872
Image Height                 : 2592
Encoding Process             : Baseline DCT, Huffman coding
Bits Per Sample              : 8
Color Components             : 3
Y Cb Cr Sub Sampling        : YCbCr4:2:2 (2 1)
Aperture                     : 13.0
Image Size                   : 3872x2592
Lens ID                      : Tamron AF 18-250mm F3.5-6.3 XR Di II LD
Scale Factor To 35 mm Equivalent: 1.5
Shutter Speed                : 1/125
Thumbnail Image              : <Binary data 2606 bytes, use -b option to extract>
Circle Of Confusion         : 0.020 mm
Field Of View                : 24.8 deg
Focal Length                 : 55.0 mm (35 mm equivalent: 82.0 mm)
Hyperfocal Distance         : 11.55 m
Light Value                  : 14.4
-- press any key --
```

D'après ces informations, on trouve que :

1. L'appareil photo utilisé est un Sony Alpha DSLR A300



Présentation sur le site de sony : <http://www.sony.fr/product/dss-digital-slr/dslr-a300>

Extrait : « Appareil photo reflex numérique à objectif interchangeable (D-SLR) 10,2 MP[...]. Excellente qualité d'image et écran pivotant avec Quick AF Live View pour des photos toujours réussies. Stabilisateur Super SteadyShot intégré anti-secousse sur tous les objectifs Sony ou Konica Minolta »

Spécifications complètes sur le site : <http://www.dpreview.com/news/0801/08013004sonyalpha300350.asp>

2. Le logiciel utilisé pour extraire les images de l'appareil photo est un programme associé à l'appareil photo et non d'un programme externe, tel Photoshop ou Picasa.

3. Programme automatique sélectionné : « Landscape », qui est l'un des 7 modes de sélections automatiques possible. L'ISO 100 est conforme à ce type de prise de vue, en extérieur et par temps ensoleillé.

4. Date et heure de prise de vue, conformes au témoignage.

5. Qualité sélectionnée par défaut.

6. Noter le « poids » de l'image, relativement important, conforme à la taille de l'image et qui se trouve être la plus large possible pour cet appareil photo :

	<b>A300</b>
Price	US: ca.\$800 with 18-70
Body color	Black
Sensor	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 10.2 million effective pixels</li> <li>• 23.6 x 15.8 mm CCD sensor</li> <li>• 1.5x FOV crop</li> <li>• RGB primary color filter</li> </ul>
Anti-dust measures	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensor shake system</li> <li>• Static-free anti-dust coating</li> </ul>
Anti-shake	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Super-steady shot in-camera stabilization</li> </ul>
Image sizes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3872 x 2592 (Large, 10.0 MP)</li> <li>• 2896 x 1936 (Medium, 5.6 MP)</li> <li>• 1920 x 1280 (Small, 2.5 MP)</li> <li>• 3872 x 2176 (Large, 8.4 MP, 16:9)</li> <li>• 2896 x 1632 (Medium, 4.7 MP, 16:9)</li> <li>• 1920 x 1088 (Small, 2.1 MP, 16:9)</li> </ul>

Afin de vérifier la conformité des données EXIF pour le Sony DSLR A300, il a fallu comparé les EXIFs de la photo de la méduse avec des photos issues du même type d'appareil numérique prises sur internet Les photos témoins (libres de droit et sans aucune modification ni retouche) ont été récupérées ici [http://www.pbase.com/cameras/sony/dslr\\_a300](http://www.pbase.com/cameras/sony/dslr_a300) (liens vers quelques-unes de ces photographies : <http://www.divshare.com/download/7396110-967> ; <http://www.divshare.com/download/7396113-da6> ; <http://www.divshare.com/download/7396123-50c> ; <http://www.divshare.com/download/7396126-0f3>).

Voici la comparaison des données EXIFs:



```

C:\Documents and Settings\bureau\Bureau\exiftool(-k).exe
ExifTool Version Number      : 7.74
File Name                    : 102969233.ORTrF9WS_DSC03448.JPG
Directory                   : C:\Documents and Settings\bureau\Bureau
File Size                    : 969 KB
File Modification Date/Time  : 2009:05:15 23:30:42+02:00
File Type                   : JPEG
MIME Type                   : image/jpeg
Exif Byte Order              : Little-endian (Intel, II)
Image Description            : SONY DSC
Make                        : SONY
Camera Model Name           : DSLR-A300
Orientation                  : Horizontal (normal)
X Resolution                 : 72
Y Resolution                 : 72
Resolution Unit              : inches
Software                     : DSLR-A300 v1.00
Modify Date                  : 2008:09:10 14:33:06
Y Cb Cr Positioning         : Co-sited
Exposure Time                : 1/125
F Number                     : 6.3
Exposure Program            : Program AE
ISO                           : 400
Exif Version                 : 0221
Date/Time Original          : 2008:09:10 14:33:06
Create Date                  : 2008:09:10 14:33:06
Components Configuration    : Y, Cb, Cr, -
Compressed Bits Per Pixel   : 8
Brightness Value             : 9.37
Exposure Compensation       : 0
Max Aperture Value          : 5.6
Metering Mode                : Multi-segment
Light Source                 : Unknown
Flash                       : Auto, Fired, Red-eye reduction
Focal Length                 : 70.0 mm
Quality                      : Fine
Flash Exposure Compensation : 0
Teleconverter                : None
White Balance Fine Tune     : 0
White Balance                : Auto
Preview Image               : Binary data 370032 bytes
Color Temperature           : Auto
Scene Mode                   : Auto
Zone Matching                : ISO Setting Used
Dynamic Range Optimizer     : Advanced Auto
Image Stabilization         : On
Lens Type                    : Minolta/Sony AF DI 18-70mm F3.5-5.6
Color Mode                   : Uivid
User Comment                 :
Flashpix Version            : 0100
Color Space                  : sRGB
Exif Image Width             : 1920
Exif Image Height           : 1280
Interoperability Index      : R98 - DCF basic file (sRGB)
Interoperability Version    : 0100
File Source                  : Digital Camera
Scene Type                   : Directly photographed
Custom Rendered              : Normal
Exposure Mode                : Auto
Focal Length In 35mm Format  : 105 mm
Scene Capture Type           : Standard
Contrast                     : Normal
Saturation                   : Normal
Sharpness                    : JPEG (old-style)
Thumbnail Offset            : 40306
Thumbnail Length            : 2336
Image Width                  : 1920
Image Height                 : 1280
Encoding Process             : Baseline DCT, Huffman coding
Bits Per Sample              : 8
Color Components             : 3
Y Cb Cr Sub Sampling         : YCbCr4:2:2 (2 1)
Aperture                     : 6.3
Image Size                   : 1920x1280
Lens ID                      : Minolta/Sony AF DI 18-70mm F3.5-5.6
Scale Factor To 35 mm Equivalent : 1.5
Shutter Speed                : 1/125
Thumbnail Image              : (Binary data 2336 bytes, use -b option)
Circle Of Confusion         : 0.020 mm
Field Of View                : 19.5 deg
Focal Length                 : 70.0 mm (35 mm equivalent: 105.0 mm)
Hyperfocal Distance         : 98.83 m
Light Value                  : 10.3
-- press any key --

```

Col de Vence

```

C:\Documents and Settings\bureau\Bureau\exiftool(-k).exe
ExifTool Version Number      : 7.74
File Name                    : coldevence.jpg
Directory                   : C:\Documents and Settings\bureau\Bureau
File Size                    : 4.1 MB
File Modification Date/Time  : 2009:05:15 16:37:52+02:00
File Type                   : JPEG
MIME Type                   : image/jpeg
Exif Byte Order              : Little-endian (Intel, II)
Image Description            : SONY DSC
Make                        : SONY
Camera Model Name           : DSLR-A300
Orientation                  : Horizontal (normal)
X Resolution                 : 72
Y Resolution                 : 72
Resolution Unit              : inches
Software                     : DSLR-A300 v1.00
Modify Date                  : 2009:02:17 16:36:48
Y Cb Cr Positioning         : Co-sited
Exposure Time                : 1/125
F Number                     : 13.0
Exposure Program            : Landscape
ISO                           : 100
Exif Version                 : 0221
Date/Time Original          : 2009:02:17 16:36:48
Create Date                  : 2009:02:17 16:36:48
Components Configuration    : Y, Cb, Cr, -
Compressed Bits Per Pixel   : 8
Brightness Value             : 9.37
Exposure Compensation       : 0
Max Aperture Value          : 5.0
Metering Mode                : Multi-segment
Light Source                 : Unknown
Flash                       : Off, Did not fire
Focal Length                 : 55.0 mm
Quality                      : Fine
Flash Exposure Compensation : 0
Teleconverter                : None
White Balance Fine Tune     : 0
White Balance                : Auto
Preview Image               : Binary data 698823 bytes
Color Temperature           : Auto
Scene Mode                   : Landscape
Zone Matching                : ISO Setting Used
Dynamic Range Optimizer     : Advanced Auto
Image Stabilization         : On
Lens Type                    : Tamron Lens (255)
Color Mode                   : Standard
User Comment                 :
Flashpix Version            : 0100
Color Space                  : sRGB
Exif Image Width             : 3872
Exif Image Height           : 2592
Interoperability Index      : R98 - DCF basic file (sRGB)
Interoperability Version    : 0100
File Source                  : Digital Camera
Scene Type                   : Directly photographed
Custom Rendered              : Normal
Exposure Mode                : Auto
Focal Length In 35mm Format  : 82 mm
Scene Capture Type           : Landscape
Contrast                     : Normal
Saturation                   : Normal
Sharpness                    : JPEG (old-style)
Thumbnail Offset            : 49306
Thumbnail Length            : 2606
Image Width                  : 3872
Image Height                 : 2592
Encoding Process             : Baseline DCT, Huffman coding
Bits Per Sample              : 8
Color Components             : 3
Y Cb Cr Sub Sampling         : YCbCr4:2:2 (2 1)
Aperture                     : 13.0
Image Size                   : 3872x2592
Lens ID                      : Tamron AF 18-250mm F3.5-6.3 XR
Scale Factor To 35 mm Equivalent : 1.5
Shutter Speed                : 1/125
Thumbnail Image              : (Binary data 2606 bytes, use -b option)
Circle Of Confusion         : 0.020 mm
Field Of View                : 24.8 deg
Focal Length                 : 55.0 mm (35 mm equivalent: 82.0 mm)
Hyperfocal Distance         : 11.85 m
Light Value                  : 14.4
-- press any key --

```

Photographie test

Les deux tableaux sont rigoureusement identiques que ce soit pour (i) le type des données EXIFs représentées ; (ii) l'ordre de présentation de ces données.

Sur les 83 données existantes, 51 sont absolument identiques. Les différences résident dans, la taille et le « poids » de la photographie, les données de dates et de noms de fichiers ainsi que dans les données techniques de la prise de vue, propres aux conditions définies par le photographe, de façon volontaire (ISO, qualité...) ou involontaire (F Number, brightness value, Focal length...)

**Conclusion** : les données EXIF sont d'une qualité exceptionnelle, en tous points conformes aux données propres à ce modèle d'appareil photographique et ne montrent aucune trace de retouche par quelque logiciel que ce soit.

### Etude par JPEGsnoop

JPEGsnoop est un outil gratuit et pratique qui permet de vérifier si une photo numérique a été retouchée ou pas. Pour se faire, il extrait les données EXIF contenues dans le cliché et estime si celui-ci a été modifié ou non en comparant la compression JPEG à une base de donnée comportant la plupart des taux et valeurs de compression des appareils photos existant. On peut également avoir accès à de nombreuses autres informations comme le taux de compression, la résolution, l'orientation.

coldevence - JPEGsnoop

File Edit View Tools Options Help

\*\*\* Searching Compression Signatures \*\*\*

Signature: 0138E0E373A395C2E98FF667B21870CC  
 Signature (Rotated): 0138E0E373A395C2E98FF667B21870CC  
 File Offset: 0 bytes  
 Chroma subsampling: 2x1  
 EXIF Make/Model: OK [SONY] [DSLR-A300]  
 EXIF Makernotes: OK  
 EXIF Software: OK [DSLR-A300 v1.00]


Searching Compression Signatures: (3327 built-in, 2 user(\*) )

EXIF.Make / Software	EXIF.Model	Quality	Subsamp Match?
CAM:[SONY ]	[DSLR-A100 ]	[ ]	Yes
CAM:[SONY ]	[DSLR-A700 ]	[ ]	Yes
*CAM:[SONY ]	[DSLR-A300 ]	[fine ]	Yes

Based on the analysis of compression characteristics and EXIF metadata:

ASSESSMENT: Class 3 - Image has high probability of being original  
 Note that EXIF Software field is set (typically contains Firmware version)

Image (RGB, DC+AC) @ 12.5% (1/8)



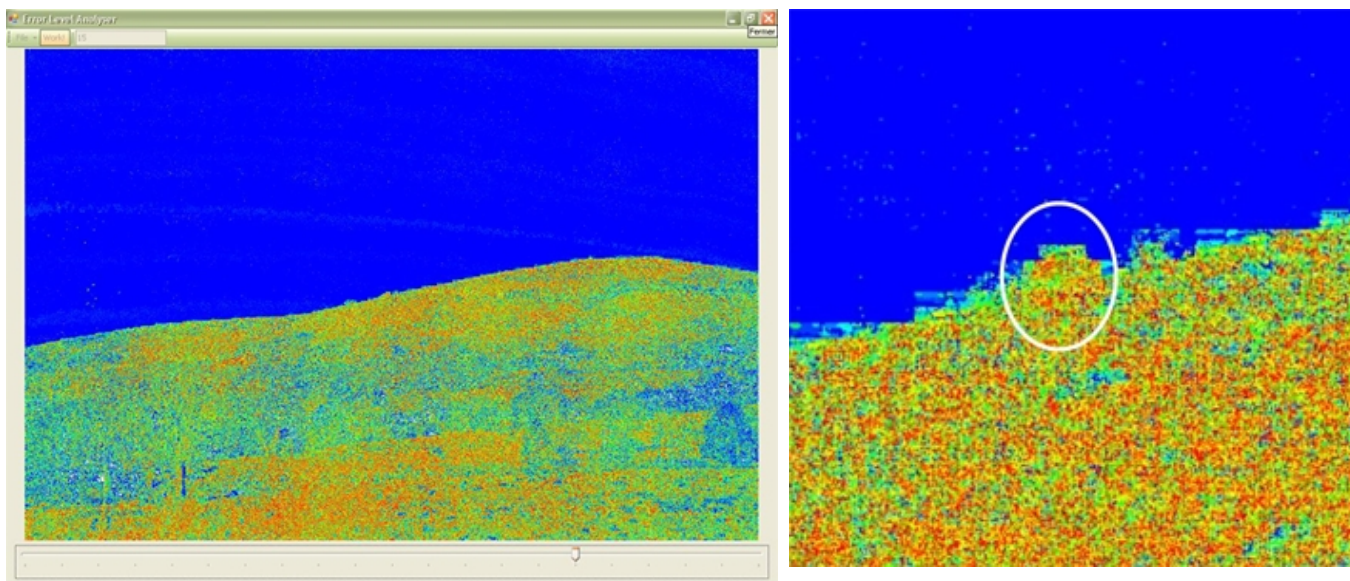
Ready

JPEGsnoop n'a détecté aucune signature de compression autre que celle de l'appareil photo en question et du soft qui a permis de transférer les images sur un PC.

La classe 3 est la plus haute en termes de probabilité que l'image soit originale.



## Etude par ELA (Error Level Analyzer)



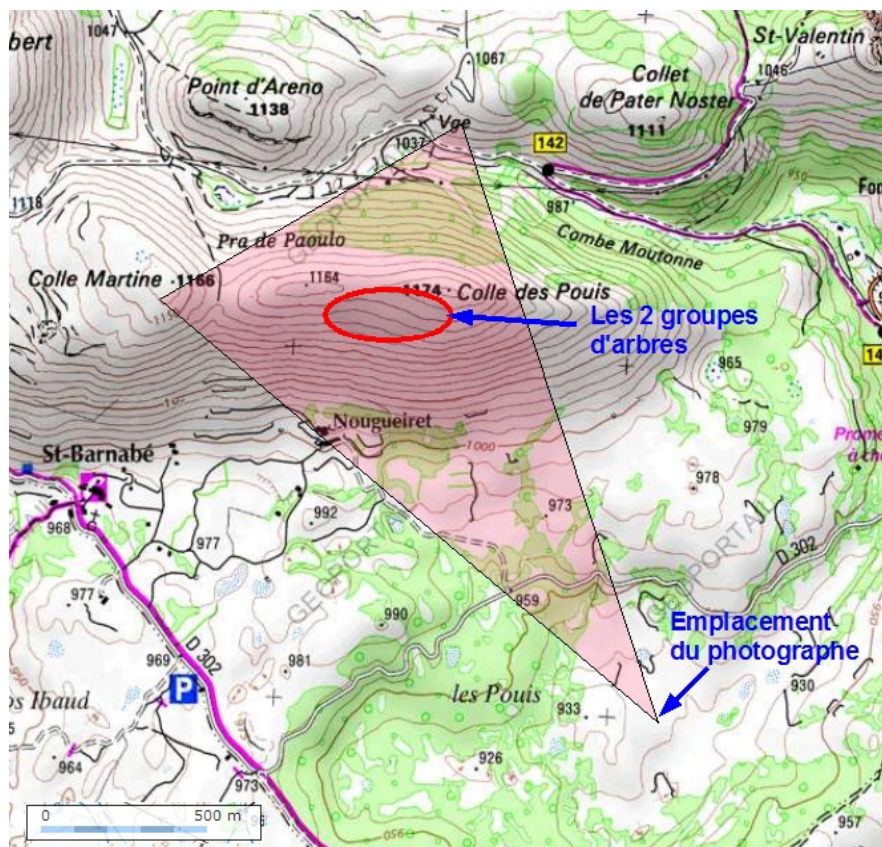
Aucune erreur de compression n'est détectée à l'endroit où se trouve l'objet.

Par ailleurs, l'utilisation combinée de « EXIFtool » pour l'étude des données EXIF et de « JPEGsnoop » pour l'étude de la compression de l'image nous donne des résultats en tous points conformes à ce que l'on peut attendre d'une image d'une qualité exceptionnelle et sans retouche d'aucune sorte que ce soit.

**Conclusion :** On peut affirmer ici que cette photographie a de très fortes probabilités d'être authentique.

## Situation géographique

Voici, une première carte établie d'après la photo et les indications de Julien (confirmées plus tard par un email de Julien).





Nous avons essayé de retrouver le lieu où devait se positionner l'objet par rapport à la photo. Nous avons retrouvé l'endroit et n'avons rien constaté d'anormal et aucune trace au sol éventuelle. Lors d'une deuxième sortie, nous avons également localisé, non sans mal, l'emplacement du photographe au moment de la prise de vue de la méduse.

Voici quelques images montrant la zone près de la crête (colle des Pouis) :



La distance entre le sommet de la ligne de crête et le point de prise de vue est d'environ 130 mètres à pieds entre le sommet de la colle des Pouis et la ligne de crête où se trouvent les arbustes (ceux-ci n'étant pas au sommet). Puis environ 1300 mètres à vol d'oiseau entre la position du photographe et de la ligne de crête. Les arbustes sur la photo correspondent à ceux visibles près de la méduse et sont espacés d'environ 7 mètres.

## ***Autres données***

**Météo le jour de la prise de vue (17 février 2009) :**

Beau temps. Relevés pour cette journée :

- Moyenne des forces de vent 16 km/h
- Rafales les plus fortes observées 25 km/h
- Plaques de neige éparses suite aux chutes de neige ayant eu lieu quelques jours avant la prise de vue.



### **Interrogation du voisinage :**

Le voisinage dans ce secteur est très limité (un ranch et une habitation d'un berger). Le hameau de Saint Barnabé est plus à l'ouest. Pas de retour de témoignage à l'heure actuelle.

### **Autre point intéressant :**

Le centrage de l'objet est absolument parfait et ne se trouve qu'à 25 pixels (sur 3665) du centre géométrique de la photographie, ce qui est absolument remarquable et dénote d'une parfaite maîtrise de l'appareil photographique et d'une habitude certaine du témoin à faire des prises de vue ; il est en effet notable dans les photographies d'OVNI que celles-ci ne sont jamais parfaitement centrées, nettes et planes. Il n'y a pas de flou de bougé sur la photographie, qui est parfaitement cadrée et stabilisée ; et l'objet en lui-même ne présente pas de flou.



### **Si l'on se base sur le témoignage :**

Le comportement de l'objet et la vision parfaitement claire de cet objet excluent une méprise avec un objet connu (avion, parachute, ballon). Cet objet a la forme d'un petit dôme et est de couleur sombre (mais d'après le témoin, l'objet paraissait moins noir que sur la photo).

Difficile de rapprocher cette observation avec quelque chose de connu : le comportement d'un aérostat (cerf-volant, ballon hélium, parachute, etc.) ne correspond pas. D'autant plus que Julien aurait du voir de quoi il s'agissait du fait de sa proximité et de la parfaite visibilité.

Si on exclut le témoignage, plusieurs hypothèses pourraient expliquer cette « méduse »



## Les hypothèses

### L'hypothèse du photomontage

Les premières photos envoyées étaient (i) une photo avec une incrustation d'un zoom de l'objet ; (ii) la même photo sans incrustation mais avec un recadrage. En revanche, suite à notre demande le témoin nous a envoyé la photo originale. Nous avons montré dans le chapitre concernant l'analyse de l'image que cette photo originale du témoin n'a subi aucune retouche. La photo qui nous a été transmise est donc bien la copie conforme de celle prise avec l'appareil du témoin. L'hypothèse de du photomontage est donc exclue.

### L'hypothèse du parachute

Une des premières hypothèses concernant l'origine de la méduse qui a été soulevée, a été de comparer la forme à un parachute.

Après quelques recherches, la forme de parachute qui s'en approche le plus est un type particulier de parachute militaire. Ces parachutes sont ronds et sont aussi appelés « jellyfish chutes », en raison justement de leur ressemblance avec une méduse.



Cependant, plusieurs choses contredisent cette hypothèse du parachute militaire.

D'une part le témoignage du témoin qui décrit des oscillations rapides et prononcées, avec une ascension fulgurante jusqu'à le perdre de vue en plein ciel. Enfin, Julien aurait dû reconnaître un parachutiste à cette distance.

Nous avons tout de même demandé d'autres confirmations à Julien. Voici quelques unes de ses réponses :

*« Ce qui a attiré mon attention c'est le mouvement anormal. J'ai déjà vu des parachutes, c'est beaucoup plus lent que cela ! Comment expliquer cette montée vers le ciel au même moment que la prise de photo ! L'objet me paraissait peut être un peu plus clair en vrai que sur la photo. Il n'y avait pas de vent ou une brise très très légère. »*

*« L'objet n'a pas émis de son, il est monté comme une flèche à une vitesse que j'estime à 1000 km/h »*

Il ajoute:

*« Ça ne peut pas être un ballon en hélium c'est sûr : trop rapide et le mouvement était trop brutal. Le plus impressionnant, ce fut la vitesse et surtout ce qui m'a étonné, c'est la réaction que cela a eu lorsque*



*j'ai pris la photo. J'ai vite compris que cette chose interagissait avec moi alors j'ai préféré quitter les lieux plutôt que de me faire agresser. »*

D'autre part, plusieurs éléments semblent en contradiction avec la présence d'un parachute à cet endroit :

- depuis que les ICDV fréquentent le col de Vence, nous n'avons jamais vu de parachutiste/parapentiste au sommet de la colle des Pouis.
- La zone n'est pas un terrain d'entraînement militaire connu (les quelques informations glanées sur internet concernant des sauts de parachutistes militaires ou civils à cette date, n'ont rien donné ou ne correspondent pas à cette journée ni à cet endroit)
- Autant les parapentistes (la forme de la voile est très différente) ont besoin de reliefs (en particulier pour les ascendances), autant les parachutistes ne font quasiment que descendre (sauf exceptions) et ont besoin de terrain plat pour atterrir. Or là, ce n'est absolument pas plat et donc très risqué d'envoyer un parachutiste là bas.
- Par ailleurs, derrière la colle des Pouis il y a une ligne électrique THT de 400kV (celle qui alimente une bonne partie du sud-est) donc autant dire que c'est du suicide que d'envoyer un parachutiste dans le secteur.
- Les segments du parachute pouvant être rapprochés des échancrures de la méduse, sont plus espacés, moins visibles et moins nombreux.
- Ce type de parachute (sur les photographies ci-dessus), appelé «MC1-1C series 'round' parachute» et «SF-10A series 'round' parachute» est un équipement militaire et a été exclusivement utilisé par l'US Army ; il est de nos jours rarement utilisé (<http://www.airborne-sys.com/productlisting.htm>)
- Enfin voici le commentaire d'un parachutiste au sujet de ce cas : « *Bonsoir, par rapport à l'hypothèse du parachute, (je suis breveté para) pourquoi le col de Vence intéresserait-il un militaire solitaire, sachant que les militaires sautent généralement en groupe ?*

*(ils ne sautent en solitaire qu'en cas d'opérations spéciales : quel genre d'opérations spéciales peut-on faire sur le CDV, franchement je ne vois pas. Julien a-t-il entendu un bruit d'avion ? car dans ce passage il y a un couloir aérien très fréquenté, quasiment dans l'axe du col, ce qui ne faciliterait pas la tâche de parachutage à un avion ... »*

## L'hypothèse du cerf-volant

Il existe des cerfs-volant de toutes tailles. Le type de cerf-volant qui s'approche le plus de cette forme est ce que l'on appelle une « aile de traction ». Il s'agit en quelque sorte d'un gros cerf-volant qui est utile pour tracter les personnes en ski, sur l'eau (kitesurf), ou simplement pour la pratique du cerf-volant.



Cette aile ressemble énormément à un petit parapente, à la différence que celui qui contrôle la voile est évidemment au sol. La surface de ces ailes ne dépasse pas en général les 5m<sup>2</sup> et la longueur les 3,5 mètres.

Cette hypothèse est difficilement viable. D'abord en partie pour les mêmes raisons évoquées précédemment au sujet du parachute. Ensuite, parce que la forme ne coïncide pas avec la forme de la méduse. De plus, si on considère la taille de ce type de cerfs-volant, l'expérimentateur devait nécessairement se trouver beaucoup plus proche du photographe que dans le cas d'un parachutiste (n'oublions pas que l'espacement des 2 groupes d'arbustes près de la crête fait environ 7 mètres). Difficile donc pour un pratiquant d'aile de traction d'être en contrebas de la colline, du fait de la végétation (le plateau bien dégagé à peine plus au sud, aurait été un bien meilleur endroit). Enfin, les relevés de vents pour cette journée (moyenne à 16k/h, rafales à 25km/h), sont difficilement compatibles à la pratique du cerf-volant.

## **L'hypothèse de la fraude**

Ici, nous supposons que le témoignage soit entièrement faux.

Nous avons vu que la photo originale qui nous a été envoyée, n'a pas été modifiée par un logiciel de retouche comme Photoshop. Ce qui veut dire que l'objet sur la photo a bien été pris au moment de la photo.

Il n'existe qu'une seule solution de fraude pour une telle photo et qui est très difficilement détectable : celle d'un objet disposé volontairement dans le plan de la photo :

- Soit relativement éloigné, dans ce cas, on peut imaginer un ballon gonflé à l'hélium ou n'importe quel système qui permette de maintenir un objet en l'air.
- Soit, un objet plus proche du photographe (et donc plus petit), lancé en l'air au moment de la prise de vue.

Nous reviendrons un peu plus tard sur ce dernier point.

## ***Estimation de la taille et de la position***

Comme nous l'avons vu, il ne s'agit pas d'un photomontage. L'objet a bien été pris en photo et il n'y a eu aucune retouche de l'image.

Une chose primordiale est de tenter de connaître la position et la taille de l'objet. Pour nous aider nous avons d'une part les caractéristiques de la prise de vue et d'autre part il existe des repères à proximités de la « méduse » : les arbustes qui semblent de part et d'autres de celle-ci.

Dans un premier temps, nous allons tenter d'améliorer l'image et de faire divers tests, afin de rendre visibles d'éventuels détails invisibles à l'œil nu et de trouver d'éventuels traces ou artefacts, autres que l'objet en lui-même et ayant pu imprimer les capteurs CCD de l'appareil photographique (améliorations de l'image avec PAINT PRO, Photoshop, GIMP, Photozoom et Neat Image).



Auto-Levels avec PAINT



suppression du bruit avec Neat Image

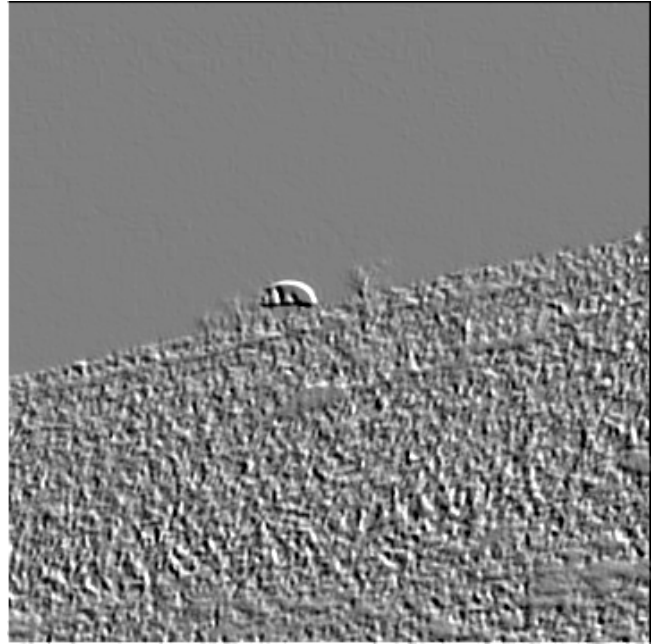


suppression du bruit avec Neat Image

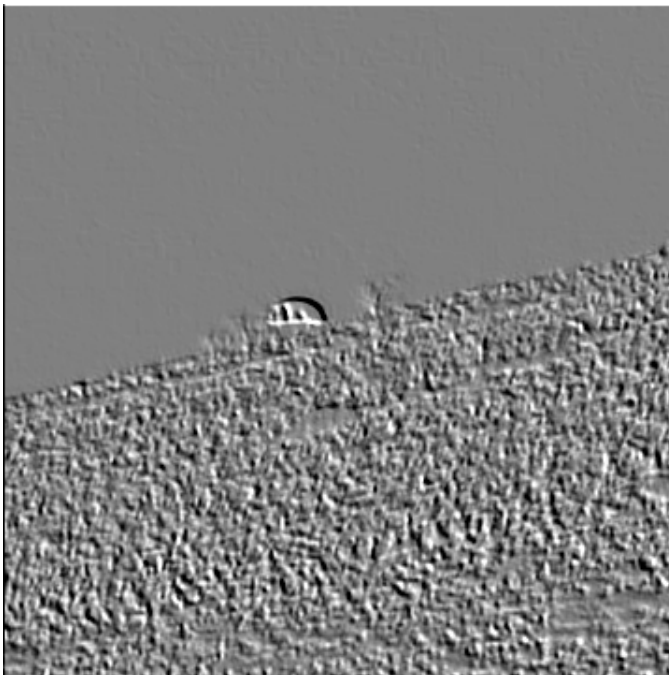


Application d'un flou gaussien de pixel 6 en IIR avec GIMP





Redimensionnement en « S-Spline XL » + » Embossé -143.75  
masque flou intensité 3 » et » radius 1.6 » +  
« artificial details 15 » et « details boost 60 » avec  
Photozoom



Embossé 36.87



Courbes

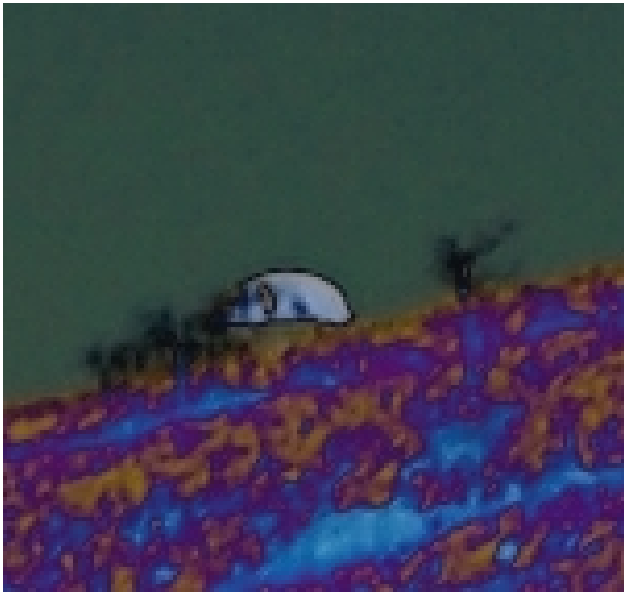
L'objet, d'une couleur noire anthracite possède donc une forme de dôme et comporte autour de sa base des échancrures d'une forme régulière, en creux dans la structure, et de tailles différentes. Deux de ces échancrures sont clairement visibles sur la partie gauche et centrale de l'objet. Il existe probablement une troisième échancrure sur la partie droite de l'objet et de même taille que celle la plus à gauche, quoique l'ombre propre de cet objet ne permette pas de la visualiser de façon évidente.

Une quatrième échancrure a été révélée par la suite, se trouvant le plus à gauche.

Il est à noter par ailleurs que ces échancrures reflètent en partie le soleil, donnant à l'ensemble un aspect métallique. Cela ne suffit cependant pas pour affirmer que l'objet est métallique, car d'autres objets

fabriqués avec d'autres sortes de matières sombres peuvent aussi refléter le soleil.

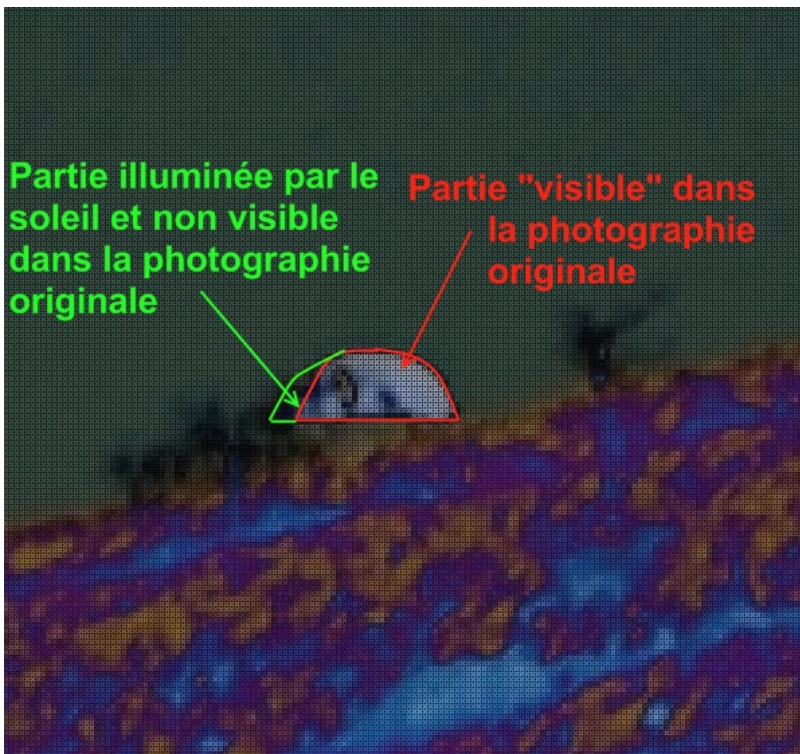
Un des points primordiaux de cette analyse est de déterminer si l'objet se trouvait en avant ou en arrière des arbustes visibles sur la crête de la colline.



Pour cela, le processus suivant a été utilisé :

- Application d'un masque de flou gaussien rayon 6
- Inversion des couleurs
- Sélection au pixel de la couleur des arbres
- Duplication calque et remplissage par la couleur des arbres
- Calque en mode fusion opacité 255...

Ce processus renforce la visibilité des arbustes et différencie bien les zones vivement illuminées par le soleil du reste.

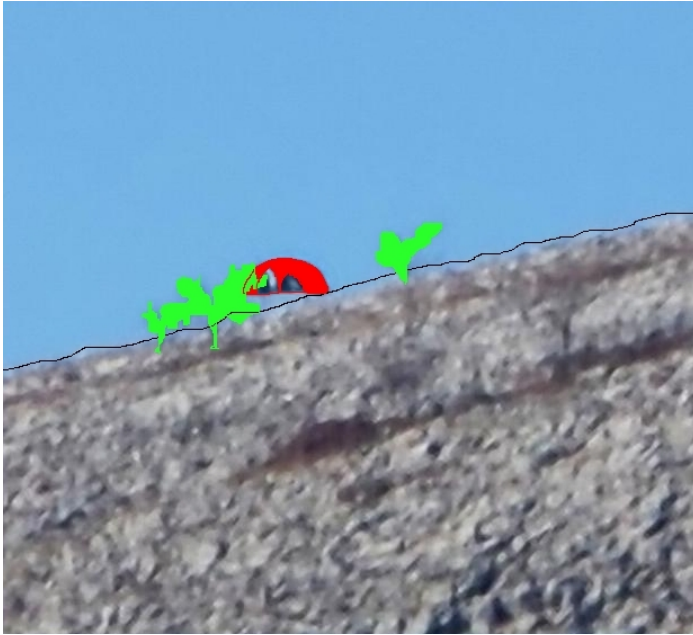


La photographie ainsi modifiée est visible dans son intégralité ici :

<http://www.divshare.com/download/7473325-dff>

Les zones éclairées par le soleil sont ici en jaune foncé. On peut remarquer l'échancrure centrale de l'objet ainsi coloré et surtout une autre zone sur la partie la plus à gauche de la « méduse ». Cette zone traduit l'existence d'une autre échancrure, fortement éclairée par le soleil, sur le flanc gauche de la « méduse » ; zone non observable dans l'original non modifié en raison du fort gradient de luminosité du ciel et du 'reflet', qui se confondent.





On peut aussi supposer que cette partie gauche non visible est peut-être due aux branches des arbustes se trouvant devant l'objet et qui augmentent la dispersion de la luminosité et de la couleur de l'échancrure de la « méduse », allant jusqu'à masquer complètement son extrémité la plus à gauche. En intégrant cette portion, elle recouvre à présent une forme plus symétrique, en dôme.

En nous servant des photos prises *in situ* près des arbustes, nous avons tenté de superposer les arbustes sur la photo de Julien.



Après découpage des branches, mise à l'échelle et légère torsion de la partie gauche pour adapter l'angle de prise de vue de la photo du témoin, nous pouvons superposer les arbustes et voir ce que cela donne ->

Un gif animé de ce montage est disponible sur : [http://www.coldevence.net/documents/public/images/ovnis/09\\_03\\_17\\_meduse/superposition\\_branches.gif](http://www.coldevence.net/documents/public/images/ovnis/09_03_17_meduse/superposition_branches.gif)

Il est donc difficile de déterminer de manière absolue si la méduse est devant ou derrière les arbres. Lorsque l'on regarde la photo dans son ensemble, les arbres semblent en avant plan. Pourtant lorsqu'on analyse l'image et que l'on considère les formes totales des arbustes (prises par des photos à posteriori), la position de la méduse devient beaucoup moins évidente. Dans le doute, nous ne pouvons conclure sur cette question.

Concernant l'estimation de taille de l'objet, une méthode capable de la déterminer est la « photogrammétrie » qui, par triangulation, permet de donner une estimation fiable.

Cependant, pour ce faire, nous aurions eu besoin de deux photographies prises dans la même direction et à quelques pas d'écart, ce qui n'est pas possible dans le cas présent.

**Conclusion :** nous sommes ici en présence d'une photographie en tout point remarquable, d'abord par la qualité de l'appareil photo utilisé et de la photographie en elle-même, qui est un exemple d'application lors de la prise de vue ; ensuite par l'objet photographié, bien réel.

Cet objet n'a pas été artificiellement rajouté à la photographie et, bien que la ressemblance avec un



certain type de parachute soit établie (il semble impossible que ce type de parachute se trouve à cet endroit), aucun objet connu ne semble correspondre à la description donnée par le témoin et corroborée par la photographie.

## Nouveau témoignage et nouvelle photo

### **Le témoignage de Sullivane**

L'équipe des ICDV était en relation avec une journaliste reconnue, Sylvie Béal, pour faire paraître un article dans le quotidien Nice-Matin au sujet des activités de l'équipe et notamment pour évoquer le projet AMS (Automatic Measurement Station <http://ams.coldevence.net>). L'affaire de la méduse est apparue entre temps et elle est venue compléter l'article initialement prévu. Ainsi, l'article de Nice-matin est sorti le lundi 11 mai 2009. L'enquête sur la méduse était alors en cours et aucune conclusion n'avait été apportée. La seule piste abordée à ce moment était celle du parachute. Le titre de l'article allait d'ailleurs en ce sens puisqu'il annonçait : *Qu'est ce qui se cache derrière la « méduse » du Col de Vence ?* (l'article complet est disponible [ici](http://www.coldevence.net/documents/public/images/articles_presse/09_05_11_nicematin_icdv_1.jpg) : [http://www.coldevence.net/documents/public/images/articles\\_presse/09\\_05\\_11\\_nicematin\\_icdv\\_1.jpg](http://www.coldevence.net/documents/public/images/articles_presse/09_05_11_nicematin_icdv_1.jpg)).

Le jour même de la parution de l'article, un nouveau témoin, « Sullivane Fitipaldi », se manifesta en envoyant un email aux ICDV. Ce témoin prétendait avoir lui aussi aperçu la méduse, le même jour (le 17 février 2009), un peu plus tôt dans l'après-midi. Comble de chance, ce nouveau témoin a pu prendre une photographie de cet OVNI.

Voici le premier email envoyé par Sullivane, d'autres ont suivis (le texte a été copié sans modification) :

-----

*Bonjour,*

*je me présente, M. Sullivane Fitipaldi , je suis français et je travaille à Londres comme coursier.*

*Ce matin j'ai reçu un coup de téléphone de mon frère vivant à ST Crépin qui m'a alerté que*

*ce que je lui avais montré en photo anodinement (et que j'avais trouvé très étrange ) un soir de retour de balade était paru dans le Nice matin.*

*il ma scanner et envoyé l'article dans la matinée même , et il y a bcp de points communs avec ce que j'ai pu voire de mes propres yeux*

*avec ma femme.*

*Je me suis promené ce 17 Février en début d'après midi avec ma femme,nous étions sur le Côte pour les vacances d'hivers.*

*Il y avait d'autres gens au ranch à coté comme vous dites en effet.*

*Je suis désolé mais je n'ai plus l'original je l'avais recadré pour la stocké sur mon pc, une photo insolite.*

*Avec ma femme nous avons vu cette "méduse", elle est PASSE 3 FOIS DEVANT NOUS SANS AUCUNS BRUITS.*

*J'ai donc pris l'initiative de la prendre en photo avec mon HTC HD car je n'avais vu ce genre de chose.*

*sur la photo , elle se déplaçait de droite à gauche , et comme Julien, dès la prise de la photo elle a amorcé une*

*montée à une vitesse prodigieuse et elle a disparu.*

*la vitesse de déplacement était d'environ 200 km/h avant la photo et 1000 à la montée je pense. l'objet était relativement proche de nous, un petit 200 mètres.*

*un mouvement fluide, limpide, comme si l'objet dansait dans le ciel.*

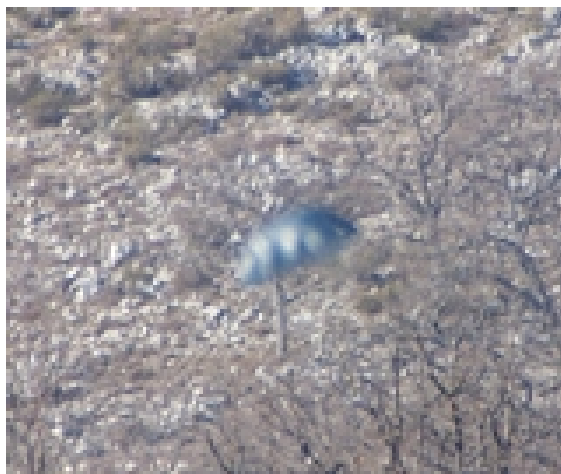
*je vous joint ma photo et si vous voulez développer mon témoignage il n'y a pas de problème.*

Sullivanne

-----

## **Analyse de la photographie**

### **Les données en notre possession**



Cette photographie, à en juger par les ombres propres et portées des arbres et des rochers, a été prise exactement au même endroit et au même moment que la photographie de la « méduse » n°1 ;

Ci-dessous une photocomposition intégrant la photographie de la « méduse » n°2 (Sullivanne) dans celle de la « méduse » n°1 (Julien) :





La première hypothèse est que cette photo a été créée à partir de la première photo de la « méduse 1 » qui était disponible sur le site [www.coldevence.net](http://www.coldevence.net) dans le texte relatif à ce témoignage ([http://www.coldevence.net/blog/static.php?page=09\\_03\\_17\\_meduse](http://www.coldevence.net/blog/static.php?page=09_03_17_meduse)).

L'image en arrière plan de la méduse 2 semble être un recadrage sur une portion du décor en arrière-plan de la méduse 1. Pour vérifier cela, nous allons tenter de refaire la méduse 2 à partir de la 1.

Pour prouver que cette image est bien issue de la première, on va donc nous aussi refaire ce recadrage ainsi que des modifications pour s'approcher le plus possible de l'image de la méduse II.



Pour bien comparer il faut trouver le recadrage qui s'approche le plus de la photo 2: on ouvre les 2 images dans photoshop, puis on essaye de délimiter la zone de recadrage (superposition de l'image originale et celle de la méduse 2, réduction opacité sur 2ème calque et ajustement du 2e calque sur le premier en réduisant manuellement l'image + ajustement des motifs avec le calque du dessous).

← Voici le recadrage





La méduse II a une meilleure résolution que la 1 (1024 pixels de large). On met à l'échelle notre montage.

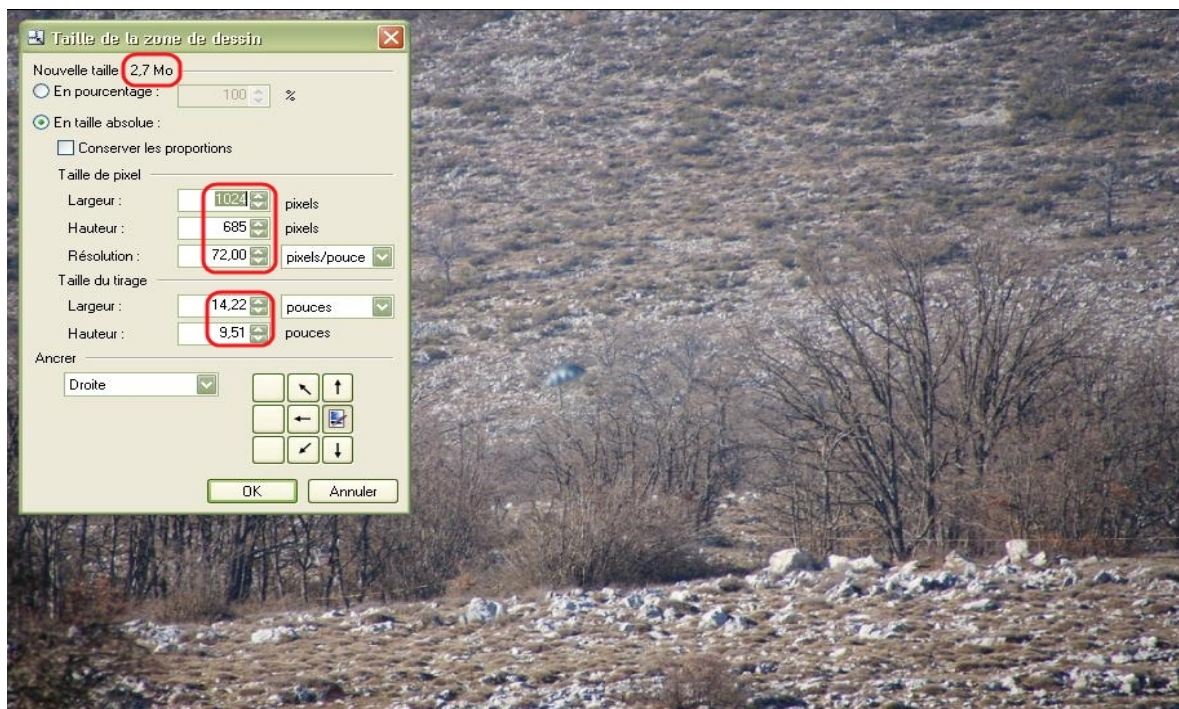
Ensuite, on applique différents filtres pour faire ressembler le plus possible notre image à celle de la méduse II : contraste et luminosité, filtre accentuation, désaturation des couleurs.

Enfin, on incruste une « méduse » volante à la photo.

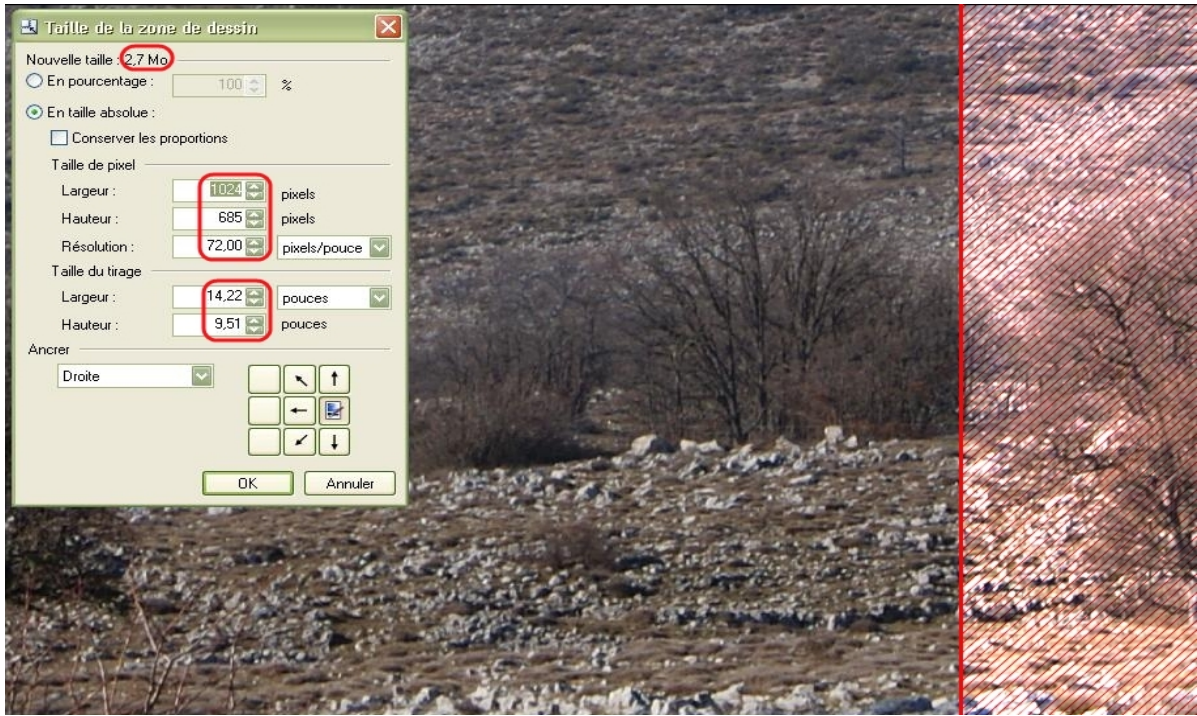
Le résultat est plutôt ressemblant, même s'il n'est pas strictement équivalent. Il aurait fallu passer plus de temps pour s'approcher encore plus de la photo de la méduse 2 (peut-être en désaturant encore un peu et en ajoutant une dominante bleue).

Pourtant, malgré cette ressemblance évidente, l'hypothèse du découpage/modification de la première photo ne tient pas. Voici pourquoi :

- Le plan de la photo II a subi une légère rotation anti-horaire. Ceci peut être mis en évidence en traçant une ligne parfaitement horizontale (0°) entre 2 points de repères et pour les 2 photos (un gif animant montrant cela est disponible ici : <http://www.divshare.com/download/7448295-990>). La seule explication serait que l'auteur de la méduse 2 aurait fait subir une rotation à son montage ce qui paraît peu probable.
- En regardant de près les 2 images, la photo de la méduse II présente une bien meilleure qualité que la 1 et ceci malgré toutes les améliorations possibles à notre montage : en faisant une mise à l'échelle pour atteindre des tailles et des résolutions égales aux 2 photos, la photographie n°2 comporte moins de paysage que la sélection de la photographie n°1:







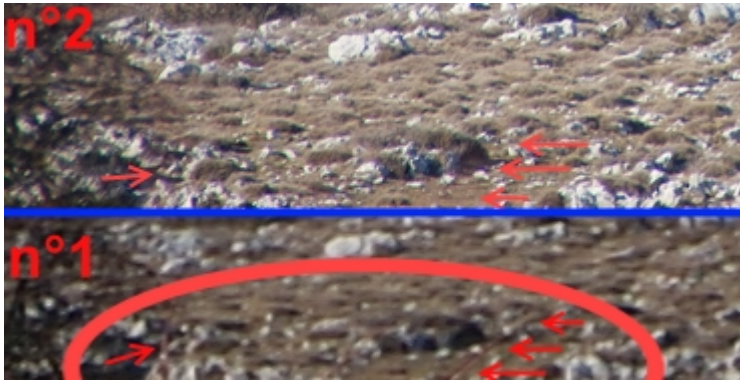
Cela signifie que la photographie n°2 a été prise soit en utilisant le zoom, soit l'opérateur s'est légèrement rapproché de la colline. De plus, concernant la possibilité que le réglage intrinsèque de la qualité de l'appareil photo soit supérieur dans l'image n°2 par rapport à l'image n°1, c'est impossible, car l'image n°1 (comme les EXIFS le montrent) est déjà prise avec la qualité maximale

	<b>A300</b>
Price	US: ca. \$800 with 18-70
Body color	Black
Sensor	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 10.2 million effective pixels</li> <li>• 23.6 x 15.8 mm CCD sensor</li> <li>• 1.5x FOV crop</li> <li>• RGB primary color filter</li> </ul>
Anti-dust measures	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensor shake system</li> <li>• Static-free anti-dust coating</li> </ul>
Anti-shake	• Super-steady shot in-camera stabilization
Image sizes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3872 x 2592 (Large, 10.0 MP)</li> <li>• 2896 x 1936 (Medium, 5.6 MP)</li> <li>• 1920 x 1280 (Small, 2.5 MP)</li> <li>• 3872 x 2176 (Large, 8.4 MP, 16:9)</li> <li>• 2896 x 1632 (Medium, 4.7 MP, 16:9)</li> <li>• 1920 x 1088 (Small, 2.1 MP, 16:9)</li> </ul>

D'autres détails confirment qu'il s'agit d'une autre photo que la méduse 1.







Les branches terminales de ce buisson, présentes sur la photographie n°1 sont absentes sur la n°2. Évidence que cette photographie a été prise en zoomant ou en se rapprochant du paysage photographié.



Enfin, une dernière remarque concernant le petit arbuste que l'on voit dans le coin inférieur gauche de la photographie n°2 et de l'agrandissement de la photographie n°1 :

Le flou de cet arbuste est plus prononcé sur la seconde photo que sur la première (le flou sur la version agrandie est un artefact propre à l'agrandissement). Cela signifie que le photographe s'est rapproché entre les deux prises de vues, probablement au niveau du premier buisson et, avec sa focale réglée à l'infini, a dépassé le seuil de l'hyperfocale de 11.50m (le buisson se trouve donc à moins de 11.50m du photographe et est donc flou).

**Conclusion :** la méduse 2 n'est pas un recadrage de la la photo de la méduse I, mais est issue d'une autre photo prise peu de temps avant ou après celle de la méduse I.



## Analyse des données EXIF

Pas de tags pour le nom de l'appareil photo Utilisé

Tags Photoshop partout!

Aucune donnée technique d'appareil photo (F-Number, Aperture, ISO, etc....)

```
C:\Documents and Settings\bureau\Bureau\exiftool(-k).exe
ExifTool Version Number      : 7.24
File Name                    : meduse_france_coldeveance.jpg
Directory                   : C:/Documents and Settings/bureau/Bureau
File Size                    : 968 kB
File Modification Date/Time  : 2009:05:19 21:43:41+02:00
File Type                    : JPEG
MIME Type                    : image/jpeg
IFIF Version                 : 1.02
EXIF Byte Order              : Big-endian (Motorola, MM)
Orientation                  : Horizontal (normal)
X Resolution                 : 72
Y Resolution                 : 72
Resolution Unit              : inches
Software                     : Adobe Photoshop CS3 Windows
Modify Date                  : 2009:05:11 19:41:58
Color Space                  : Uncalibrated
Exif Image Width             : 1024
Exif Image Height           : 685
Compression                  : JPEG (old-style)
Thumbnail Offset             : 332
Thumbnail Length             : 6959
Current IPTC Digest          : e8f15cf32fc118a1a27b67adc564d5ba
Application Record Version   : 0
IPTC Digest                  : e8f15cf32fc118a1a27b67adc564d5ba
Displayed Units X            : inches
Displayed Units Y            : inches
Global Angle                 : 30
Global Altitude              : 30
Copyright Flag               : False
Photoshop Thumbnail (act)    : <Binary data 6959 bytes, use -b option to extr
Photoshop Quality            : 12
Photoshop Format              : Standard
Progressive Scans            : 3 Scans
XMP Toolkit                  : Adobe XMP Core 4.1-c036 46.276720, Mon Feb 19
2007 22:40:00
Create Date                  : 2009:05:11 19:41:58+02:00
Metadata Date                : 2009:05:11 19:41:58+02:00
Creator Tool                  : Adobe Photoshop CS3 Windows
Format                       : image/jpeg
Color Mode                   : 3
History                      :
Instance ID                  : uuid:C04D0080523EDE11B28799AE80CA3B4
Document ID                  : uuid:BF4D0080523EDE11B28799AE80CA3B4
Native Digest                : 256.257.258.259.262.274.277.284.530.531.282.28
3.296.301.318.319.529.532.306.270.271.272.305.315.33432;EDa7C014F58881BC24671DCF
5840442C
Derived From                 :
DCT Encode Version          : 100
APP14 Flags 0                : [141]
APP14 Flags 1                : <none>
Color Transform              : YCbCr
Image Width                  : 1024
Image Height                 : 685
Encoding Process              : Baseline DCT, Huffman coding
Bits Per Sample              : 8
Color Components              : 3
Y Cb Cr Sub Sampling         : YCbCr4:4:4 (1 1)
Image Size                   : 1024x685
Thumbnail Image (act)        : <Binary data 6959 bytes, use -b option to extr
act>
```

Ces EXIFS sont typiques d'un document créé de toutes pièces sous Photoshop, avec non-conservation des données techniques propres à l'appareil photo utilisé.

Le document a été enregistré en « save as... ». (Le document enregistré en « save for the web... » supprimant toutes les données EXIFS...y compris les tags PS, ce qui n'est pas le cas ici.)

Il ne s'agit pas d'une simple ouverture sous Photoshop de la photographie et de quelques retouches simples (contraste, luminosité, etc...) car, dans les EXIFS, la ligne « EXIF Byte Order » spécifie le mode opératoire utilisé lors de la création (ou de l'importation) du document. (lié à l'architecture du processeur) et....

**Lorsque ce tag est noté « Big Endian », il s'agit clairement d'une *création sous Photoshop*, c'est-à-dire que le faussaire travaille à partir d'un nouveau document vierge dans lequel il importe ensuite la photographie.**

Lorsque ce tag est noté « Little Endian », il s'agit d'une *importation dans Photoshop de la photographie*, suivie de modifications.

Vous noterez également les différences de 'qualité' entre cette image et la méduse I, ce qui confirme encore une fois qu'il s'agit bien d'une autre image.

## Vérification avec JPEGsnoop

```

*** Searching Compression Signatures ***

Signature:          01C1158E443D1C90F302FF6BE49DDD87
Signature (Rotated): 01C1158E443D1C90F302FF6BE49DDD87
File Offset:       0 bytes
Chroma subsampling: 1x1
EXIF Make/Model:   NONE
EXIF MakerNotes:   NONE
EXIF Software:     OK [Adobe Photoshop CS3 Windows]

Searching Compression Signatures: (3327 built-in, 3 user(*) )

EXIF.Make / Software      EXIF.Model      Quality      Subsamp Match
-----
SW :[Adobe Photoshop    ]      [Save As 12    ]

NOTE: Photoshop IRB detected
NOTE: EXIF Software field recognized as from editor
Based on the analysis of compression characteristics and EXIF metadata:
ASSESSMENT: Class 1 - Image is processed/edited

Class 1 est la classe la plus basse en terme de crédibilité....

Par contre, des signatures classiques de Photoshop!!

Image (RGB, DC+AC) @ 12.5% (1/8)


```

## Autres détails intéressants

Voici un tableau récapitulatif des données concernant les photos :

Caractéristiques	photographie 1	Site	photographie 2
File Size (KB) (1)	<b>4100</b>	<b>402</b>	<b>968</b>
Image Size	3872*2592	2024*1504	1024*685
EXIF Image Width	3872	2024	1024
EXIF Image Height	2592	1504	685
Thumbnail Offset	40306	1080	332
Thumbnail Lenght	2606	4688	6959
<b>Calculs</b>			
Ratio (2)	<b>1,4938271</b>	<b>1,3457446</b>	<b>1,4948905</b>
Largeur image en pouces	53,78	28,11	14,22
Hauteur image en pouces	36	20,89	9,51
Ratio	1,4938	1,3456	1,4952
Nombre de pixels par pouce (Résolution en dpi)	100	100	100
<b>Dates</b>			
Photoshop creation		12/03/2009 21:52	11/05/2009 19:41
<b>Notes:</b>			
1, La taille du fichier "photo2" est supérieure à celle du fichier "site"----> Le fichier "photo2" ne peut provenir du fichier "site" en conservant la même qualité d'image pour une même taille; en d'autres termes, si le fichier "photo2" provenait du fichier "site", le "poids" (taille) de l'image ne serait pas aussi important, donc le fichier "photo2" est d'une meilleure qualité que le fichier "site"			
2, Le ratio des fichiers "photo1" et "photo2" sont identiques, ce qui signifie que soit le fichier "photo2" a été créé à partir du fichier "photo1" avec Photoshop soit que le fichier "photo2" n'a pas été recadré est a donc conservé son ratio d'origine, propre à l'appareil photo utilisé, soit un DSLR A300			

Note: La photographie « site » est celle, recadrée, extraite du site des IDCDV.

Nous avons ainsi constaté une chose importante : nous apprenons grâce à cette comparaison, que le ratio longueur/hauteur des deux photographies (méduse I et méduse II) est identique. L'auteur de la méduse II a probablement gardé les mêmes proportions que l'image originale lors du recadrage et nous voyons que ce ratio est identique (1,49) au ratio de l'image de la méduse I. Ceci confirme encore que le même appareil photo a été utilisé pour les 2 images.

De plus, le témoin de la méduse II affirme avoir utilisé un HTC HD (qui est un téléphone portable). Cependant ce téléphone prend des images à 2592 x 1944 pixels et le ratio est de 1.33... C'est donc là aussi un mensonge.

**Conclusion** : cette seconde photographie est sans ambiguïté un faux grossier, créé non pas à partir de la photographie n°1 originale, ni de celle présentée sur le site <http://www.coldevence.net/>, mais à partir d'une autre photographie prise au même endroit et le même jour par le même appareil photo, donc très probablement par la même personne ayant pris la photographie n°1, c'est à dire le témoin « Julien ».

## ***Fin de l'affaire ?***

Le fait que la photo 2 soit issue de la même série que la photo 1 (même appareil, même photographe), ne suffit pas à accuser le témoin principal de fraude. En effet, la nouvelle hypothèse a été de penser qu'une tierce personne s'est servie d'une des photos de Julien (sans rien d'anormal dessus), pour créer la fraude. La suite de l'affaire a été de savoir si oui ou non, le fraudeur Sullivane est la même personne que Julien ou s'il s'agit d'une personne tout à fait indépendante. Pour vérifier cette hypothèse, nous avons deux principales possibilités : vérifier les correspondances entre les emails des deux protagonistes (analyses des textes, vérifications de la concordance des informations, etc.). La deuxième solution est de chercher s'il existe des liens directs entre la photo de la première méduse et la photo de la méduse II, montrant que les 2 photos ont été réalisées par la même personne.

# **Retour sur la méduse I**

## ***Relation entre les protagonistes***

### **Une coïncidence troublante**

Sullivane a affirmé dans un mail que l'appareil qui a servi à prendre la méduse 2 est un téléphone portable HTC HD. Or nous savons maintenant que c'est faux.

Lors de l'enquête nous avons trouvé le pseudo qu'utilise Julien sur Ebay. Il s'agit du pseudo de sa petite amie : « \*\*\*\*\* » (pseudo supprimé). Or, en regardant les annonces actuellement en vente ou déjà vendues, nous avons trouvé ceci datant du 26 Avril 2009 :



Toutes les catégories Rechercher Recherche approfondie

Catégories eBay Auto eBay Immo Recherche régionale Boutiques Espace Sécurité

Retourner aux pages d'annonces Catégorie de mise en vente : Téléphonie, Mobilité > Téléphones mobiles

**htc diamond débloqué TBE + accessoires + logiciel GPS !** Numéro de l'objet : 190303334729

Etes-vous le vendeur de cet objet ou un enchérisseur ? [Ouvrez une session](#) pour connaître votre statut

**La vente est terminée**

[Vendre un objet identique](#) ou acheter un objet similaire ci-dessous.

 <p><a href="#">Afficher une photo plus grande</a></p>	<p><b>Achat immédiat</b> prix : <b>189,00 EUR</b></p> <p>Fin : 26-avr.-09 10:57:54 Paris</p> <p>Livraison : <b>Livraison gratuite</b> Colissimo Service vers : France métropolitaine</p> <p>Livraison : France métropolitaine</p> <p>Lieu où se trouve l'objet : Paris, France métropolitaine</p> <p>Acheteur : <a href="#">Z***n</a> ( 39 ★ )</p> <p>Vous pouvez aussi : <a href="#">Envoyer à un ami</a></p>	<p><b>S'informer sur le vendeur</b></p> <p>Vendeur : <a href="#">[Avatar]</a> <b>237</b> ★ ) <a href="#">pavo</a></p> <p>Evaluations : <b>100 % Positives</b></p> <p>Membre : depuis le 07-sept.-02. Pays : France métropolitaine Inscrit comme vendeur particulier</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><a href="#">Voir le détail des évaluations</a></li> <li><a href="#">Poser une question au vendeur</a></li> <li><a href="#">Ajouter à mes Vendeurs favoris</a></li> <li><a href="#">Afficher les autres objets du vendeur</a></li> </ul>
	<p><b>Acheter en sécurité</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Consultez la réputation du vendeur Evaluations : 237   100% Positives <a href="#">Voir le détail des évaluations</a></li> <li>Vérifiez la protection applicable à cet achat</li> </ol> <p><b>PayPal</b> Payez avec PayPal et cet achat sera couvert à hauteur de <b>1000 EUR</b> <a href="#">Voir conditions</a></p>	

Détails de la mise en vente et du paiement : [Afficher](#)

**Description** (modifiée) Le vendeur assume l'entière responsabilité de la mise en vente de l'objet.

Caractéristiques de l'objet - Téléphones mobiles	
Marque: <b>HTC</b>	Appareil photo: --
Série: --	Caractéristiques: <b>Agenda, Bluetooth, Compatible i-mode, Compatible Java, Coque amovible, Ecran couleur, Garantie fabricant, GPRS, GPS, IRDA, infrarouge, Lecteur MP3, Lecteur vidéo, MMS, Push email, Radio, Sons polyphoniques, USB, Vibreur, WAP</b>

Ce qui cloche est que le vendeur spécifiait en début d'annonce : « Je le vends, car je prends le HD pour mon anniversaire.... »

Le vendeur (Julien) vend donc son téléphone pour acheter un HTC HD, le même modèle supposé avoir pris la photo de la méduse II.....

## Les échanges d'emails

Compte rendu en cours... Les données sont regroupées dans l'**annexe I** (<http://www.divshare.com/download/7597177-03c>).

- Les analyses d'emails
- Chronologie des échanges
- Les incohérences
- Les fautes d'orthographe ou expressions similaires entre les emails des deux protagonistes

**Conclusion** : Le personnage de Julien, par rapport à celui de Sullivan (bien terne...), est plus complexe et calculateur. Il a sans nul doute adapté son discours à l'évolution de l'enquête, n'hésitant pas à simuler la colère lorsqu'on le soupçonne d'être le faussaire, à feindre de nous aider à « *contrer ce connard d'imposteur* » (Dixit), etc.

Tout indique que Julien est prêt à aller jusqu'au bout de sa tromperie, mais dans quel but ?

## **Relation entre les photographies**

Nous avons pu récupérer par Internet plusieurs photographies prises par Julien avec le même appareil que celui utilisé pour la méduse I. Les sources étaient entre autres : les photos affichées sur les annonces ebay et hébergées sur différents serveurs dont free, les photos issues de son site web perso (nous ne donnerons pas l'adresse) dont une en particulier qui est celle utilisée en page d'accueil. Ces diverses images ont servi à effectuer une série d'analyses notamment des données Exifs et ainsi de les comparer à la méduse II. L'idée étant de montrer s'il existe des liens directs dans la façon de retoucher les images.

Comme la photo de la méduse 1 n'a pas été retouchée, nous avons utilisé les toutes premières photos de la méduse, c'est à dire celle recadrée et celle avec incrustation zoomée.

Toutes les photographies contiennent le tag « Photoshop CS3 ». Ce n'est pas un élément de preuve, Photoshop CS3 étant un logiciel relativement courant. Cependant...

L'analyse approfondie des données EXIF contenues dans chaque image a été effectuée avec l'excellent EXIFTool, un des rarissimes outils capable d'extraire TOUTES les données EXIF, XMP, IPTC des photographies, de les lire et de les modifier (<http://www.sno.phy.queensu.ca/~phil/exiftool/>).

Cet outil s'utilise en ligne de commande essentiellement, mais peut aussi s'utiliser en « lecture rapide » en faisant un simple cliqué-glissé de la photographie à étudier sur l'icône EXIFTool.

A noter par ailleurs l'existence de l'interface graphique EXIFToolGUI pour ceux que la vieille commande DOS rebute (<http://freeweb.siol.net/hrastni3/foto/exif/exiftoolgui.htm>).

L'analyse complète (**annexe II** , <http://www.divshare.com/download/7597547-748>) montre un comparatif exhaustif entre les données EXIF de la photographie de la « méduse 2 » et celles prises par Julien, en particulier la photographie de la page d'accueil de son site.

Le résultat est que les deux photographies contiennent exactement le même nombre de tags, à savoir 56 en tout. Parmi ceux la, 38 sont rigoureusement identiques (soit presque 70%), les variations n'étant présentes que sur des données basiques de la photographie, tels que le nom, la taille ou les ID Photoshop....

Il est montré dans cette analyse que certains tags des données exifs sont parfaitement similaires entre les photos. Il est hautement improbable que la présence conjointe de ces tags Photoshop existe simultanément dans les deux photographies.

Pour mettre hors de cause Julien, il reste la possibilité qu'une personne extérieure puisse télécharger le document original sur le site de Julien, puis le truque sous Photoshop de façon à obtenir la photo de la « méduse 2 ».

Il faudrait cependant que les données EXIF de cette photographie soient relativement différentes. Statistiquement, est-ce envisageable?

Nous avons ainsi fait de nombreux tests statistiques (une centaine de photos témoins téléchargées sur Internet et prises avec le même appareil) pour vérifier la probabilité que la répétition de certaines données exifs ne puissent pas être dues au hasard (**annexe II** , <http://www.divshare.com/download/7597547-748>).

**Conclusion** : Le résultat de ces tests montre de manière absolue qu'il est impossible pour un éventuel faussaire extérieur d'obtenir les similarités de tags comme il en existe entre la photo de Julien (celle de son site perso) et celle du fraudeur Sullivan. Par conséquent, les chances de rencontrer dans deux photographies prétendument retouchées par deux personnes différentes et présentant de telles similitudes dans les EXIF sont infimes, pour ne pas dire impossibles... Tout cela signifie que les deux photographies ont très probablement été modifiées de la même manière, par le **même programme et la même personne** !

## ***L'hypothèse de l'objet lancé***

Si nous savons que la deuxième photo est un photomontage, l'origine de l'objet « méduse 1 » reste plus compliquée à identifier. Il ne reste plus que deux possibilités :

- soit l'objet pris en photo est réellement un objet volant non identifié aperçu par le témoin à proximité de la colle des Pouis. Dans ce cas, il est très étrange que le témoin ayant pris une authentique photo d'ovnis, puis se mette par la suite à imaginer une histoire aussi complexe et frauduleuse.
- Soit, tout est faux et la première photo est probablement un objet lancé en l'air suite à plusieurs essais. Dans ce cas, tout aurait été prémédité en amont.

Voici quelques essais d'objets jetés en l'air que nous avons testé sur le terrain en mai dernier.

La position de prise de vue est la même que pour la photo de la méduse. Les différences sont dues à la végétation qui a un peu poussée depuis février (le sol rocailleux est devenu herbeux, les arbres ont beaucoup plus de feuilles). De plus l'appareil photo utilisé n'était malheureusement pas identique à celui de la photo initiale (la qualité est aussi beaucoup moins bonne).

Nous avons effectué les essais en fin de journée. Le ciel était un peu voilé, ce qui donne cet aspect laiteux. Nous avons fait différents réglages manuels avec notre appareil (un bridge Minolta a Dimage 7i). La plupart de ces réglages ont été paramétrés de façon similaires à ceux utilisés pour le cliché de la méduse 1 (iso 100, vitesse à 1/250e, mise au point > 10 mètres ou infini).

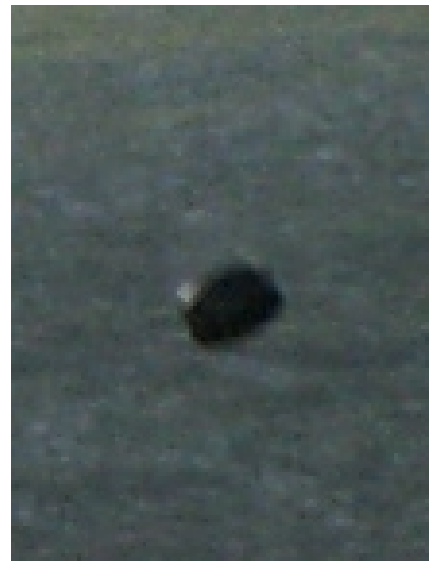
Les images suivantes sont les quelques exemples des clichés truqués que nous avons obtenus. Nous avons effectué ces tests avec 2 personnes : une prenant la photo et l'autre se tenant hors du champ lançant l'objet. Ces tests auraient pu être faits par une seule personne, mais l'expérience nous a montré que cette manipulation est très difficile (l'objet doit être jeté loin pour être net, bougé de l'appareil lors de la prise de vue, nombreux essais avant de parvenir à des résultats corrects, etc.)



Voici la vue principale. Les images suivantes sont recadrées pour être plus claires.









Voici les objets coupables:





De gauche à droite : un gros bouchon en plastic, un repose-poignet de souris, une mousse isolante de climatisation, une toile pvc mise en boule

Un autre détail. Nous avons remarqué qu'il existe des petits points noirs à gauche de la photo de la méduse 1. Or, sur la série de photos tests que nous avons effectuée, certains clichés présentent également ces petits points noirs.

PICT0040.JPG →



PICT0031.JPG



**Petits points noirs :**

Projections de terre/poussières collés initialement à l'objet et se détachant lors du lancé ?

Photos PICT0040.JPG et PICT0031.JPG: les points noir sont bien sur la trajectoire des objets (lancés verticalement de bas en haut)

Photo Julien : les points sont à gauche de la photo → le lanceur à projeté l'objet en parabole de gauche à droite ?



<--Photo Julien

Pour nos photos l'explication de ces points est toute simple : il s'agit de particules type poussières, brins d'herbes, qui se sont accrochés à l'objet lorsqu'il était à terre, puis qui se sont détachés lorsque nous les avons projetés en l'air (les points sont sur la trajectoire de l'objet).

Ce pourrait t-il que les points noirs que l'on voit sur la photo de Julien soient également des particules

éjectées comme pour certains de nos clichés ?

## Conclusion

Comme nous l'avons montré, il existe de nombreux rapports formels entre la « méduse2 » et Julien, ainsi qu'entre le témoin et photographe de « la méduse 1 ». On peut donc se poser la question de la possible implication de Julien lui-même dans cette affaire. De plus, il existe de nombreuses « coïncidences », en particulier dans la façon dont les deux images (« Méduse 2 » et « Julien ») ont été créées.

L'ensemble de cette affaire semble donc avoir été montée de toutes pièces par une seule personne, dont les motivations ne sont pas encore clairement définies.

Le faussaire a peut-être suivi la chronologie suivante :

1. Il a prémédité sa fraude en préparant un objet approprié.
2. Il s'est rendu sur le plateau de Saint-Barnabé en ayant pris soin de choisir un lieu avec une vue sur la colle de Pouis. Puis, il a effectué des nombreux essais en jetant son objet en l'air à quelques mètres de son objectif.
3. Il a ensuite envoyé son meilleur cliché à l'équipe des « Invisibles du col de Vence »
4. Lors d'un article consacré aux activités des ICDV sur le col de Vence dans le quotidien Nice-matin, l'affaire de la méduse a été abordée, notamment en publiant la photo de Julien.
5. Voyant le succès médiatique de son faux témoignage et de la photo, il a voulu en rajouter une couche en envoyant un nouvelle photo quelques jours après la parution de l'article.
6. Cette nouvelle photo n'étant pas un objet jeté en l'air (peut-être n'avait-il pas d'autres clichés aussi probants que la méduse 1), il fabrique un faux en utilisant photoshop et une des autres photos de cette même journée (avec rien d'anormal à l'origine).
7. Il crée de toutes pièces un nouveau témoignage, ainsi qu'un nouveau personnage et envoie ce photomontage aux ICDV.
8. La suite nous la connaissons : cette nouvelle photo est rapidement identifiée comme fausse ce qui met le doute sur l'identité réelle de ce nouveau témoin et nous donne des nouveaux éléments nous permettant de revenir sur la première histoire. Enquête qui conduit à mettre dans l'embarras le premier témoin.

Les raisons qui auraient pu pousser la mise en place de cette histoire complexe (qui dure depuis février avec échanges réguliers d'emails avec les protagonistes jusqu'à récemment) restent floues.

Plusieurs hypothèses ont été émises :

- 1- Par désœuvrement, ennui.
- 2- Par amusement
- 3- Par intérêt.
- 4- Par calcul, tentative de discréditation ou de manipulation.
- 5- Autre

On peut imaginer également que le témoin, ayant voulu faire une simple blague au départ, s'est vu entraîné dans une histoire qui l'a complètement dépassé. Son identité étant connue, il a voulu s'en sortir en inventant des stratagèmes complexes pour détourner l'attention. L'enquête n'est pas entièrement close et il n'est pas impossible que de nouveaux éléments nous permettent de trancher entre l'une ou l'autre option.

Nous avons fait cette conclusion avec une certaine réserve car même si les preuves de manipulation semblent accablantes, nous gardons l'espoir qu'une issue avec le principal intéressé soit possible.

## **Remerciements**

G. Lebat, pour les repas ufologiques : <http://www.les-repas-ufologiques.com/>

A Didier LePlaigne de la radio icietmaintenant : <http://icietmaintenant.info/>

Au CRUN (Centre de Recherche Ufologie Niçois) : [magonia06.skyrock.com](http://magonia06.skyrock.com)

Aux copains « des Invisibles du col de Vence »

A toutes celles et ceux qui nous ont apporté de l'aide dans cette enquête.